

APPEL A PROJETS DE RECHERCHE-ACTION SUR LE THEME DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AU MOYEN- ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD

DANS LE CADRE DU PROGRAMME ADAPT ACTION

**ADAPT
ACTION**

UN PROGRAMME



Cofinancé par
l'Union européenne

POUR L'AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

REPONSES AUX DEMANDES DE CLARIFICATION
(VERSION MISE A JOUR AU 14/06/2026)

Question 1

Madame, Monsieur, J'espère que vous allez bien. Je souhaiterais obtenir des précisions concernant l'éligibilité à l'appel à projets de recherche sur l'adaptation dans la région méditerranéenne (eau, agriculture et sécurité alimentaire, zones côtières, zones de conflit). J'envisage de postuler sous l'égide de l'Université de Brescia en tant qu'institution chef de file. Notre proposition de recherche porte sur la Jordanie, et notre institution possède une longue expérience du contexte jordanien, qui s'est traduite par plusieurs publications et collaborations dans ce pays. Nous travaillerons en étroite collaboration avec un partenaire jordanien local, enregistré en tant qu'ONG, qui soutiendra la mise en œuvre des activités de recherche sur le terrain. Pourriez-vous m'indiquer si cette configuration serait éligible au regard des exigences de l'appel ? Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me conseiller. Cordialement,

L'appel précise que les projets doivent être mis en œuvre par un institut de recherche ou un consortium répondant aux deux critères suivants : (i) une université ou un centre de recherche national issu d'au moins l'un des huit pays AdaptAction de la région ; (ii) une université, un centre de recherche ou un chercheur disposant de références internationales avérées (publication de premier plan, participation à l'un des groupes du GIEC, etc.). À ce titre, une ONG peut répondre aux critères de l'appel à projets à condition qu'elle mène des activités de recherche et qu'elle dispose d'un historique de publications (articles de recherche, etc.).

Question 2

Madame, Monsieur, nous examinons actuellement la possibilité de soumettre un projet en réponse à votre appel à projets de recherche sur l'adaptation dans la région méditerranéenne dans le cadre du programme AdaptAction. À ce stade, nous sommes en cours de constitution d'un consortium et souhaitons nous assurer de notre éligibilité avant d'aller plus loin dans la démarche. Dans les critères d'éligibilité, il est indiqué que le projet devra être porté par un institut de recherche ou un consortium répondant aux deux critères suivants : (i) une université ou un centre de recherche national d'au moins l'un des huit pays d'intervention d'AdaptAction dans la région ; (ii) une université, un centre de recherche ou un chercheur présentant des références internationales avérées. Pourriez-vous nous préciser si ces deux critères doivent être remplis simultanément par le porteur ou le consortium, ou si la satisfaction de l'un d'entre eux suffit pour être éligible ? Merci d'avance pour votre réponse ! Nous restons à votre disposition si besoin. Cordialement,

Bonjour, merci pour votre message. La satisfaction des deux critères est bien requise. Toutefois, elle peut être remplie par une seule et même institution, ou par plusieurs institutions.

Question 3

Cher secrétariat de l'appel AdaptAction, J'espère que vous vous portez bien. Je souhaiterais obtenir des précisions concernant l'éligibilité dans le cadre de l'appel à projets de recherche sur l'adaptation au changement climatique dans la région méditerranéenne. Un consortium dirigé par une université éligible de la région méditerranéenne (par exemple, une université basée en Égypte) serait-il autorisé

à inclure un partenaire de recherche international tel que l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'Université des Nations Unies (UNU-EHS), en Allemagne ? Si oui, y a-t-il des restrictions ou des exigences spécifiques concernant le rôle des partenaires de recherche internationaux au sein du consortium ? Merci beaucoup pour vos conseils. Cordialement,

Merci de votre intérêt. Oui, cette configuration est éligible et il n'y a pas de restriction spécifique concernant le rôle des partenaires de recherche internationaux tant qu'un partenaire local ou national est également associé.

Question 4

Chère équipe de recherche AdaptAction, J'espère que vous vous portez bien. J'ai récemment pris connaissance de l'appel à projets de recherche appliquée AdaptAction et l'ai trouvé très pertinent par rapport à mes intérêts de recherche actuels, notamment en ce qui concerne le changement climatique, la mobilité humaine, l'insécurité hydrique et la résilience dans la région du Levant. Je suis très intéressé par la préparation d'une proposition et j'apprécierais grandement quelques éclaircissements concernant les critères d'éligibilité et les exigences relatives au consortium. En tant que chercheur individuel, je ne sais pas exactement quelle est la manière la plus appropriée de postuler. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me conseiller sur les points suivants : (i) Une proposition peut-elle être dirigée par un chercheur individuel, en collaboration avec des institutions partenaires dans les pays cibles ? (ii) Serait-il acceptable que je mette en place un consortium impliquant une université ou un institut de recherche syrien en tant que partenaire national principal, tandis que je participerais en tant que chercheur principal ou coordinateur scientifique ? (iii) L'institution coordinatrice doit-elle obligatoirement être située dans l'un des pays cibles, ou une institution européenne peut-elle coordonner le projet à condition que des partenariats solides avec des institutions des pays cibles soient en place ? (iv) Existe-t-il des critères d'éligibilité spécifiques pour les institutions ou les chercheurs syriens dont les candidats devraient avoir connaissance ? Je vous remercie vivement pour votre temps et vos conseils. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'apporter toute clarification possible et j'espère avoir l'occasion de contribuer à cette importante initiative. Cordialement,

En réponse à vos questions :

(i) Une proposition ne peut pas être dirigée par un chercheur individuel.

(ii) Oui, il est possible de constituer un consortium dans lequel une université ou un institut de recherche syrien serait le partenaire national chef de file, tandis que vous participeriez en tant que chercheur principal ou coordinateur scientifique ; dans ce cas, l'institution syrienne soumettra la proposition sur la plateforme et l'accord de recherche sera signé avec elle.

(iii) Il n'est pas obligatoire que l'institution coordinatrice soit située dans l'un des pays cibles ; une institution européenne peut coordonner le projet à condition que des partenariats solides avec des institutions des pays cibles soient en place.

(iv) Il n'y a pas d'autres critères d'éligibilité spécifiques pour les institutions ou les chercheurs syriens dont les candidats devraient avoir connaissance.

Question 5

Madame, Monsieur, J'aimerais savoir s'il est possible pour une organisation ghanéenne de postuler et de mener le programme au Ghana ? Merci.

Une organisation ghanéenne peut postuler à l'appel à propositions. Toutefois, les activités doivent se concentrer sur un ou plusieurs des pays cibles de la région MENA.

Question 6

Bonjour, j'espère que vous allez bien. Je vous écris pour avoir plus de détails sur le cas de l'Algérie dans cet appel, car il est mentionné dans le texte de l'appel que l'Algérie servira de cas de comparaison et je ne comprends pas exactement ce que cela signifie. Si vous pouviez m'éclairer. Merci d'avance,

L'Algérie ne peut être l'unique terrain d'un projet de recherche. Toutefois, un projet de recherche peut être éligible si au moins deux pays sont étudiés, dont l'un comprend l'Algérie.

Question 7

Bonjour. Une candidature en consortium portant sur l'analyse des vulnérabilités spécifiques des communautés rurales situées le long des itinéraires de grande randonnée, ainsi que sur la co-construction de stratégies locales d'adaptation, pourrait-elle entrer dans le cadre de l'appel à projets ?

Bonjour. La proposition de projet doit s'inscrire dans l'une des quatre thématiques proposées, à savoir : (i) Santé, protection sociale et climat ; (ii) Ressources en eau, systèmes agricoles et sécurité alimentaire ; (iii) Adaptation côtière ; (iv) Climat et conflits.

Question 8

Chère équipe AdaptAction, j'espère que vous vous portez bien. Je vous écris pour obtenir des précisions concernant les exigences de soumission pour l'appel à projets de recherche actuel sur l'adaptation dans la région méditerranéenne. La section 7.1 des Instructions aux soumissionnaires indique que le dossier de candidature doit inclure cinq pièces jointes (lettre d'engagement, note scientifique, présentation du consortium, CV et budget prévisionnel). Cependant, la plateforme de candidature en ligne semble ne proposer qu'un seul champ de téléchargement avec une taille de fichier maximale de 10 Mo. Pourriez-vous bien vouloir confirmer si les candidats doivent regrouper les cinq pièces requises en un seul fichier PDF pour la soumission ? De plus, nous aimerions obtenir des précisions concernant la pièce IV (CV des principaux membres de l'équipe, 5 pages maximum) : la limite de 5 pages s'applique-t-elle collectivement à l'ensemble des CV inclus dans la candidature, ou individuellement à chaque CV ?

À ce sujet, nous vous renvoyons à la FAQ accessible via ce lien <https://emundus.atlassian.net/wiki/spaces/HCW/pages/3977248769/Charger+un+fichier> ainsi qu'au tutoriel vidéo disponible ici : https://www.youtube.com/watch?v=Al_Db0YItQ.

Question 9

Bonjour, intéressé par l'appel à projets sur le thème de l'adaptation au changement climatique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, j'aimerais savoir s'il existe une plateforme ou un autre mécanisme permettant d'entrer en contact avec les instituts de recherche ou les consortiums répondant aux critères d'éligibilité et souhaitant soumissionner. Merci d'avance.

Il n'existe pas de plateforme ou autre mécanisme de mise en relation avec les instituts de recherche ou consortia répondant aux critères d'éligibilité. Chaque candidat élabore sa propre équipe de recherche.

Question 10

L'AFD prévoit-elle d'organiser une séance d'information ou une visioconférence à l'intention des candidats intéressés ?

Aucune séance d'information ni conférence téléphonique n'est prévue pendant la phase d'appel à manifestation d'intérêt. Toutefois, des entretiens seront organisés au mois de juillet pour les candidats présélectionnés ayant soumis une candidature.

Question 11

*Cher département Recherche de l'AFD, Je vous écris pour demander des précisions concernant les critères d'éligibilité. Il semble y avoir une incohérence dans l'annonce : alors que le résumé initial énumère sept pays d'intervention, la description du programme inclut explicitement **la Syrie** parmi les huit pays d'intervention. Pourriez-vous confirmer si les organisations syriennes sont éligibles pour postuler, soit en tant que candidats principaux, soit en tant que partenaires de projet ?*

Les organisations syriennes sont en effet éligibles pour postuler, soit en tant que porteurs de projet, soit en tant que partenaires de projet.

Question 12

Bonjour Madame/Monsieur. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'appel à projets : « Appel à projets de recherche sur l'adaptation dans la région méditerranéenne » de l'AFD et je me permets de vous contacter pour obtenir certaines précisions. Je travaille actuellement sur des projets de recherche sur le changement climatique menés en collaboration avec une université en France. Dans ce cadre, nous avons développé des modèles testés en France et au Maroc et je pose les questions suivantes : (i) Une université française est-elle éligible au consortium ? ; (ii) Le cas échéant, peut-elle être éligible à un financement ? ; (iii) Les partenaires socio-économiques ont-ils également droit au financement ? Je vous remercie par avance pour votre réponse.

Bonjour, pour répondre à vos questions : (i) Oui, une université française est éligible au consortium ; (ii) elle peut donc être éligible au financement de l'appel à projets de recherche ; (iii) d'autres partenaires peuvent également être éligibles, comme indiqué dans l'appel à projets : des universités ou des centres de recherche des pays d'intervention, une ou plusieurs ONG locales ou internationales, des think-tanks, des bureaux d'études justifiant d'une activité de recherche et de développement, ou des consultants individuels.

Question 13

Je souhaitais savoir si une institution des Nations Unies qui entretient des partenariats solides et de longue date avec des universités et des centres de recherche de la région, en particulier dans les pays cibles du programme, et qui travaille intensivement dans les secteurs cibles du programme AdaptAction, est éligible pour postuler au sein d'un consortium. Dans l'attente de votre réponse concernant cet appel ou d'autres opportunités.

Une institution des Nations Unies est éligible pour postuler au sein d'un consortium à condition que ledit consortium réponde aux exigences de l'appel, c'est-à-dire qu'il comprenne : (i) une université ou un centre de recherche national issu d'au moins l'un des huit pays AdaptAction de la région ; et (ii) une université, un centre de recherche ou un chercheur disposant de références internationales avérées (publication de premier plan, mention dans l'un des groupes du GIEC, etc.).

Question 14

Bonjour, je souhaiterais obtenir une précision concernant l'appel à projets de recherche sur l'adaptation au changement climatique dans la région méditerranéenne. Dans le cadre d'un consortium associant une université d'un pays AdaptAction et une université française partenaire, cette dernière peut-elle recevoir directement une partie du budget du projet (salaires, honoraires, missions, prestations ou autres dépenses éligibles) ? Ou bien le financement est-il exclusivement réservé aux institutions des pays d'intervention du programme ? Je vous remercie par avance pour votre réponse. Cordialement,

Bonjour, oui, une université française peut tout à fait faire partie d'un consortium et recevoir une partie du budget.

Question 15

Bonjour, pour l'appel à projets de recherche-action sur la thématique de l'adaptation au changement climatique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, nous souhaitons demander une précision : le chef de file du Consortium à monter doit-il être impérativement une université ou un centre de recherche ? En vous remerciant de votre réponse. Bien cordialement,

Bonjour, oui il doit impérativement être une université ou un centre de recherche. Une institution peut être qualifiée de centre de recherche quel que soit son statut (entité publique ou privée, à but lucratif ou non), du moment (i) qu'elle mène des activités de recherche et (ii) qu'elle dispose d'un historique de publications (articles de recherche, etc.).

Question 16

Bonjour, je me permets de vous contacter au sujet de l'appel à projets de recherche sur l'adaptation dans la région méditerranéenne (eau, agriculture et sécurité alimentaire, zones côtières, zones de conflits, santé). J'ai un petit doute sur la constitution des consortiums et les critères d'éligibilité (s'appliquent-ils au coordinateur ou au consortium dans sa globalité ?).

- *Le projet doit-il être coordonné obligatoirement par une université ou un centre de recherche de l'un des 8 pays d'AdaptAction (et cette structure doit être en mesure de présenter des références internationales démontrées (publications) ? Si c'est le cas, un institut de recherche français peut-il alors être partenaire et bénéficiaire d'une partie des financements ?*
- *ou bien le projet peut-il être coordonné par une entité de recherche d'un autre pays hors AdaptAction (comme l'IRD dont le siège est en France mais qui œuvre dans les Suds) avec un co-portage d'une ou plusieurs entités de recherche parmi les 8 pays d'AdaptAction (en étant*

conscient que le financement doit aller principalement aux partenaires situés dans les 8 pays d'AdaptAction).

Merci d'avance pour les précisions que vous pourrez m'apporter, Cordialement,

Les critères d'éligibilité s'appliquent au consortium dans sa globalité, en tant que groupement d'institutions. Le projet peut être coordonné par une entité de recherche d'un autre pays hors AdaptAction tels qu'un institut de recherche français en tant que coordinateur et/ou partenaire, du moment que les deux critères d'éligibilité sont bien remplis.

Question 17

Bonjour, Je me permets de vous contacter suite à la parution de l'appel AdaptAction pour savoir si un organisme de recherche français peut être éligible à cet appel, en tant que leader ou membre de l'équipe, ou s'il ne concernait que des entités nationales ? Merci d'avance pour votre retour, Bien Cordialement

Oui, voir supra.

Question 18

Chère équipe AdaptAction, merci d'avoir lancé cet appel à propositions de recherche. Je suis responsable du département Recherche et Projets au sein d'un centre de recherche affilié à une université publique en Jordanie. Nous aimerions obtenir des précisions sur les points suivants :

- 1. Recommanderiez-vous de soumettre une proposition de manière indépendante, ou serait-il plus avantageux de postuler au sein d'un consortium avec des institutions partenaires afin de renforcer la proposition ?*
- 2. Par ailleurs, pourriez-vous nous indiquer le type d'institution partenaire qui serait considéré comme particulièrement solide et complémentaire dans le cadre de cet appel (par exemple, des instituts de recherche internationaux, des universités, des think tanks ou des organisations spécialisées) ?*
- 3. Quel thème recommanderiez-vous de choisir, et lequel considérez-vous comme ayant les meilleures chances de succès dans le cadre de cet appel à projets ?*
- 4. Pourriez-vous préciser si une même institution candidate peut soumettre jusqu'à trois propositions de recherche dans le cadre de cet appel, que ce soit au sein d'un même domaine thématique ou dans différents domaines thématiques ?*

Merci pour vos conseils. Nous attendons votre réponse avec impatience. Cordialement,

Pour répondre à votre question :

1. Vous pouvez soumettre une proposition de manière indépendante ou dans le cadre d'un consortium, à condition que votre institution ou le consortium réponde aux deux critères d'éligibilité suivants : (i) une université ou un centre de recherche national issu d'au moins l'un des huit pays AdaptAction de la région ; (ii) une université, un centre de recherche ou un chercheur disposant de références internationales avérées (publication de premier plan, mention dans l'un des groupes du GIEC, etc.).
2. Nous ne suggérons aucune institution partenaire spécifique.
3. Il appartient au candidat de proposer un thème. Il n'y a pas de hiérarchisation entre les différents thèmes éligibles à l'appel.
4. Oui, le candidat peut soumettre plusieurs propositions. Une seule proposition par institution peut être présélectionnée pour la phase de proposition complète.

Question 19

Madame, Monsieur, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt concernant des projets de recherche-action pour l'adaptation au changement climatique en Méditerranée (date limite : 3 juillet 2026), nous souhaiterions obtenir des précisions sur les modalités de participation offertes à une équipe régionale de praticiens du Levant (Jordanie et Palestine) qui n'est pas actuellement constituée en entité juridique. Notre équipe apporte une expérience opérationnelle dans les pays cibles, notamment en matière de conception et d'animation d'ateliers multipartites au niveau régional sur les questions climatiques et leurs dimensions sociales, y compris le climat, la paix et la sécurité. Nous contribuerions à un consortium dirigé par un institut de recherche répondant aux critères requis par l'appel à propositions, pour des activités telles que la collecte de données sur le terrain, la mobilisation des parties prenantes et la coordination d'ateliers. Afin de déterminer la formule la plus appropriée, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir préciser laquelle, le cas échéant, des trois options suivantes serait admissible dans le cadre de l'appel à propositions :

- 1. L'inclusion de l'équipe en tant que membre nommé du consortium avec un rôle défini dans la matrice des responsabilités, malgré l'absence d'entité juridique formelle.*
- 2. L'engagement de l'équipe en tant que sous-traitant par l'institution chef de file, avec une attribution dans les livrables et les résultats du projet (notes d'orientation, rapports d'ateliers, etc.), mais sans adhésion formelle au consortium.*
- 3. L'engagement des contributeurs en tant qu'experts individuels sous l'égide de l'institution chef de file, sans attribution au niveau de l'entité.*

Nous souhaitons tout particulièrement savoir si la voie n° 2 est admissible, car elle permettrait de mentionner l'équipe en tant que partenaire de mise en œuvre dans les résultats du projet, tout en préservant l'éligibilité totale de l'institution chef de file et sa relation contractuelle avec l'AFD. Nous vous remercions par avance de vos conseils et restons à votre disposition pour toute information complémentaire dont vous pourriez avoir besoin. Cordialement,

Dans votre cas, les options n° 2 et n° 3 sont compatibles avec les critères d'éligibilité de l'appel à projets.

Question 20

Madame, Monsieur, je me permets de vous contacter dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt AdaptAction Méditerranée, dont la date limite de dépôt est fixée au 3 juillet 2026. Notre institution envisage de soumettre une manifestation d'intérêt portant sur l'impact du changement climatique sur les plantes médicinales et aromatiques algériennes, leurs propriétés phytochimiques et les implications pour la santé des populations. Avant de finaliser notre dossier, nous souhaiterions obtenir des clarifications sur trois points :

- 1. Éligibilité thématique : un projet centrant son approche sur la phytochimie et la métabolomique des plantes médicinales, avec une dimension santé des populations, répond-il bien aux objectifs de l'axe 1 « Comprendre » ? Nous avons bien noté l'exigence centrale des sciences humaines et sociales : pourriez-vous nous indiquer le niveau minimal attendu de cette composante SHS pour qu'un projet reste éligible ?*
- 2. Composition du consortium au stade de l'AMI : est-il possible de soumettre une manifestation d'intérêt avec un consortium encore partiel, en précisant que des partenaires SHS sont en cours d'identification et seront intégrés lors de la soumission de la proposition complète en phase 2 ?*
- 3. Participation d'entreprises privées : l'AMI mentionne l'éligibilité des « bureaux d'études justifiant d'une activité de recherche et de développement ». Des entreprises privées disposant d'une activité R&D démontrée peuvent-elles intégrer un consortium en qualité de partenaire ? Si oui, y a-t-il des*

conditions ou des limites spécifiques à leur participation (par exemple en termes de part budgétaire ou de rôle) ?

Nous vous remercions par avance pour vos éclairages et restons disponibles pour tout échange complémentaire. Cordialement,

Bonjour, pour répondre à vos questions :

1. Comme indiqué dans l'appel à projet : « Les projets devront s'appuyer sur les données climatiques et d'impacts déjà disponibles. Le présent appel ne financera pas [...] la] génération de nouvelles données d'impacts biophysiques ».
2. Non, il n'est pas possible de soumettre une manifestation d'intérêt avec un consortium de partenaires encore partiel. Toutefois, il n'est pas nécessaire que l'intégralité des individus contribuant au projet soient définis à ce stade.
3. Oui, des entreprises privées disposant d'une activité R&D démontrée peuvent intégrer un consortium en qualité de partenaire. Il n'y a pas de condition ou limite spécifique à leur participation.

Question 21

Bonjour, nous vous contactons au sujet de l'appel à projets de recherche sur l'adaptation dans la région méditerranéenne. Existe-t-il un modèle que nous pouvons utiliser pour soumettre notre proposition ? Y a-t-il un nombre de pages minimum ou maximum que la proposition doit respecter ? Par ailleurs, dans les directives, vous mentionnez le point 8. Références bibliographiques indicatives (8). Ces références doivent-elles être incluses ? Merci !

Bonjour, il n'y a pas de modèle spécifique à utiliser. La proposition à télécharger sur la plateforme doit compter 6 pages pour la phase de manifestation d'intérêt. Les références bibliographiques doivent être incluses lors de la phase de manifestation d'intérêt.

Question 22

Bonjour, Je souhaiterais obtenir une précision concernant l'appel à projets de recherche sur l'adaptation au changement climatique dans la région méditerranéenne. Dans le cadre d'un consortium associant une université d'un pays AdaptAction et une université française partenaire, cette dernière peut-elle recevoir directement une partie du budget du projet (salaires, honoraires, missions, prestations ou autres dépenses éligibles) ? Ou bien le financement est-il exclusivement réservé aux institutions des pays d'intervention du programme ? Je vous remercie par avance pour votre retour. Bien cordialement,

Oui, une université française peut être éligible, voir supra.

Question 23

Cher monsieur, je me permets de vous écrire à nouveau pour une autre question. Dans la note de cadrage de l'appel à projet, vous précisez qu'une des thématiques est dédiée à Santé, protection sociale et climat or lors du dépôt de projet en ligne dans la partie "Description du projet" les choix proposés à la question Projet de recherche portant sur les thèmes sont les suivants (la santé est absente): Eau // Agriculture et sécurité alimentaire // Zones littorales // Zones de conflit. Pouvez-vous m'indiquer si le volet santé fait bien partie de l'appel ? Merci d'avance pour cette précision. Bien à vous,

Bonjour, le thème de la santé est effectivement éligible. Un correctif va être apporté sur la plateforme.

Question 24

Nous avons finalisé la discussion avec les partenaires académiques tunisien et je me demande est ce que ces partenaires doivent passer par l'AFD Tunisie ? A titre d'information nous allons traiter le cas de la valorisation de la problématique du crabe bleu qui s'entend du Maroc au Tunisie et s'aligne avec l'axe zone côtière de l'appel et je me demande sur votre point de vue sur ce sujet et est ce que sa porte d'intérêt pour l'AFD sachant que nos deux partenaires marocains ont déjà évoqué des collaborations avec l'AFD ? Une dernière question puisque le deadline est très proche, est ce qu'il s'agit juste d'un pré-projet ou on doit mettre tous les détails ?

Bonjour, il n'est pas conseillé de contacter l'AFD en Tunisie pour cet appel à projet. Toutes les propositions qui cadrent avec les critères de l'appel à projets (tant en termes géographique que thématiques) sont recevables. A noter que « les projets devront s'appuyer sur les données climatiques et d'impacts déjà disponibles. Le présent appel ne financera pas [...] la] génération de nouvelles données d'impacts biophysiques », le focus étant porté sur les sciences sociales. Il s'agit à ce stade d'un appel à manifestation d'intérêt. Une proposition de 6 pages au maximum devra être soumise.

Question 25

*Pourriez-vous bien vouloir confirmer que les documents ci-dessous sont requis au stade de la manifestation d'intérêt, et **non** au stade de la proposition complète :*

- Annexe I : une lettre d'engagement des membres du consortium visant à soumettre la manifestation d'intérêt et désignant le chef de file.*
- Annexe II : une note succincte (6 pages maximum) présentant l'intérêt scientifique du projet (contexte, objectifs, méthodologie, résultats attendus et mise en œuvre éventuelle des résultats) ainsi que le calendrier indicatif de réalisation.*
- Annexe III : une brève présentation de chaque membre du consortium.*
- Annexe IV : les CV des principaux membres du personnel impliqués (5 pages maximum).*
- Annexe V : le budget indicatif provisoire du projet en euros hors taxes.*

Oui, ces documents sont requis au stade de la manifestation d'intérêt et non au stade de la proposition complète.